Aïkido Club des Monts de Tarare (ACMT)
Fiche Individuelle Adhérent

ETAT CIVIL ET CONTACTS

Adhérent : Nom, Prénom	
email (obligatoire)	@
Tel portable pour WhatsApp (obligatoire)	
Date de naissance	Jour : Mois : Année :
Adresse domicile complète	
Responsable légal : Nom, Prénom	
email (obligatoire)	@
Téléphone portable (obligatoire)	
Adresse domicile complète	
A prévenir en cas d'urgence : Nom, Prénom	
Téléphone portable (obligatoire)	

CERTIFICAT MEDICAL

L'admission aux entrainements est soumise à la remise préalable de l'Attestation de Santé FFAAA, ou le cas échéant, du Certificat Médical FFAAA attestant de la **non contre-indication à la pratique de l'aïkido**. "Pas de certificat, pas de tatamis !"

Questionnaire de Santé **sans** "OUI" ☐ : fournir l'Attestation de santé FFAAA signée, ou un Certificat Medical si nouvel adhérent.

Questionnaire de Santé **avec** "OUI" ☐ : fournir le Certificat Médical FFAAA rempli et signé.

Observations particulières ? ☐ : remplir les détails au dos de ce formulaire (allergies, traitements, etc.) le cas échéant.

ENGAGEMENT

En remplissant les cases ci-dessous et en signant au bas de cette feuille je certifie l'exactitude des informations fournies dans ce formulaire.

J'autorise l'ACMT à capter et conserver des images numériques du pratiquant inscrit durant toutes activités de la saison, et à publier et diffuser ces images pour les besoins non lucratifs de communication et de promotion du club. ☐

OU

Je n'autorise pas l'ACMT à capter des images du pratiquant inscrit. Je m'engage à prendre moi-même les mesures nécessaires pour me tenir en dehors du champ des prises de vues afin de ne pas y figurer. ☐

J'ai lu et j'accepte sans réserve les Statuts de l'ACMT ☐

J'ai compris et je m'engage à respecter le Règlement Intérieur de l'ACMT ☐

En cas d'urgence ou d'accident, j'autorise les responsables de l'ACMT, à appliquer les dispositions de "Conduite en cas d'accident" établie par la FFAAA et décrite dans le Règlement Intérieur. ☐

IMPORTANT : La signature de ce document vaut accord de souscription de licence annuelle à la fédération FFAAA par le club.

A Tarare,

le / /

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal

OBSERVATION DE SANTE PARTICULIERES

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU NOTRE CLUB D'AÏKIDO ?

Affiche ou Prospectus chez des commerçants	
Syndicat d'initiative	
Page Facebook du club	
Bouche à oreille	
Forum des Associations	
Autre :	

PAIEMENT DE LA COTISATION

Tarif saison pour **ADULTES** (age minimum(*) 13 ans révolus, naissance après le 01 Sept. 2012)	**185,00 €**
Tarif saison pour **ENFANTS** (age minimum(*) 7 ans révolus, naissance après le 01 Sept. 2018)	**90,00 €**

Ce tarif inclu le coût de la licence FFAAA et de son assurance obligatoire (38€)

Il donne accès aux cours à Tarare (ACMT) et à Panissières (ACP)

Paiement **en 1 fois par virement(**) ou chèque** à l'ordre de ***Aïkido Club des Monts de Tarare***	
OU	
Paiement **en 3 chèques** (62€, 62€, 61€) à l'ordre de ***Aïkido Club des Monts de Tarare***	

Attention : ces 3 chèques ne sont pas restituables et seront encaissés en octobre, décembre et mars de la saison courante.

(*) : age minimal requis sauf dérogation donnée par le professeur au cas par cas

(**) Coordonnées bancaires pour un virement : **Aïkido Club des Monts de Tarare**

IBAN

BIC

Autres conditions à préciser :	
Pass Sport	
Pass Région	
2e personne d'une même famille	
Sans emploi	
Autre	

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Aïkido Club des Monts de Tarare (ACMT)

Dojo des 3 vallées, 17 rue Léon Blum 69170 Tarare

Dojo Maurice Courtuat, résidence St Antoine, 9 Rue Waldeck Rousseau 42360 Panissières

2 entraînements au dojo de Tarare : lundi de 19h30 à 21h et jeudi de 19h à 20h30 (co-voiturage possible)

+ 1 entraînement par semaine au dojo de Panissières : samedi de 10h à 12h, sauf vacances scolaires et jours fériés

Président : Julien (06 38 30 30 12) / Secrétaire : Clémentine (06 30 28 17 06) / Trésorier : Simon (06 35 36 67 43)

aikidoclubdesmontsdetarare@gmail.com